

Communiqué de presse
Berne, le 17 mars 2021

Deuxième assouplissement en consultation: l'usam le juge insuffisant et sans perspective

L'Union suisse des arts et métiers usam juge insuffisant le deuxième assouplissement mis en consultation par le Conseil fédéral et exige l'ouverture complète des restaurants et des salles de fitness ainsi que l'abrogation de l'obligation de travailler à domicile. Cette ouverture est possible dans la logique de la protection ciblée, en particulier avec les plans de protection, le dépistage, la vaccination et le traçage des contacts. La stratégie du Conseil fédéral manque cependant d'un objectif clair, à savoir la normalisation de la vie sociale, et ne présente aucune perspective pour l'économie et la société.

Les preuves empiriques, qui servent de base à cet assouplissement et qui, en 2020, servaient encore de lignes directrices aux décisions du Conseil fédéral, suggèrent qu'une normalisation supplémentaire de la vie sociale se justifie. Dans ce contexte, persister sur les mesures actuelles est disproportionné et même dangereux au vu des coûts sociaux et économiques croissants qu'engendrent ces mesures. Les coûts économiques des mesures sont totalement négligés.

Une ouverture est possible dans la logique de la protection ciblée et offre à l'économie et à la société la perspective dont elles ont un urgent besoin. La logique de la protection ciblée contient tous les éléments nécessaires avec les plans de protection, la vaccination, le traçage des contacts et les tests. Elle s'inscrit dans un rapport clair entre la fin et les moyens. Toutes les mesures servent à la normalisation progressive de la vie sociale. Cette perspective est totalement absente de la stratégie du Conseil fédéral. Cette stratégie contient par ailleurs des règles inapplicables, telles que la règle voulant que les collaborateurs des entreprises testant 80% de leur personnel soient exemptés de l'obligation de quarantaine. Plus de 80% des entreprises occupent moins de 10 personnes, 40% environ en comptent deux. Comment cette règle doit-elle en l'occurrence s'appliquer?

La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse demande instamment que les restaurants soient ouverts au public également à l'intérieur, que toutes les salles de fitness rouvrent et que l'obligation de travailler à domicile soit abrogée. Cette ouverture est possible et impérative pour donner une perspective à la société et à l'économie et pour réduire les coûts résultant des mesures disproportionnées.

L'usam exige en outre l'harmonisation à 50 personnes des seuils fixés pour les rassemblements. Il est contradictoire que 50 personnes puissent se réunir pour des manifestations, mais que ce nombre soit limité à 15 seulement dans le cas de rencontres d'associations. L'obligation de présenter un résultat de test négatif pour les voyages aériens doit également être supprimée pour les entrées en provenance d'Europe, ou il doit au moins être possible de présenter ce résultat moyennant un test antigénique.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.